

Objectifs

- Être habilité pour effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension **OU** effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

Durée

- 14 heures

Contenu de la formation

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Enoncer les risques d'accidents lors d'activité sur/au voisinage de l'énergie électrique,
- Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité,
- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques et appareillages électroniques,
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique,
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.
- En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur de l'habiliter en toute connaissance de cause. Niveaux d'habilitation visés : B0, H0, H0v, (HTA) BS, BE Manœuvre, BP

Public concerné

- Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension
- Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

Animation

- Par des formateurs reconnus pour leurs compétences et possédant une expérience de 10 ans minimum dans le domaine.

Pédagogie

- Etude du support de cours remis à chaque stagiaire,
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels INRS appropriés aux sujets traités,
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues,
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire,
- Contrôle des connaissances.

Travaux pratiques

- Manipulations, contrôles, essais de matériel de protection individuelle homologué NF, tel que visière anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, etc.
- Mise en application de procédure de consignation sur platines pédagogiques et/ou sur installations propres à l'établissement.

Liste du matériel pédagogique

- Vidéo projecteur + PC + films INRS et logiciel multimédia
- Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage